

de faire publier cette faveur si elle daignait me l'obtenir.
Gloire à sainte Anne !—A. P.

STE LUCE, 12 février.—Mille actions de grâces soient
rendues à Ste Anne, pour les nombreuses faveurs dont je
suis l'objet de sa part : je souffrais depuis quelque temps
de la dyspepsie et j'ai été complètement guérie après avoir
fait la promesse de publier ce fait dans ses Annales. En
décembre dernier ma petite fille a été à l'instant soulagée
dans une maladie grave après m'être recommandée à cette
bonne Mère, qu'on n'implore jamais en vain.

LISTE DES DONNÉS À L'HOSPICE DES PÈLERINS.

Dme D. Schillare, Leeds, Mass	\$0.68
Dme Jos. Boutin, Cornwall, Ont.....	0.80
Dme Eliza McDonald, Manville.....	0.25
M. Pantaléon Cormier "	0.25
Dme Bernard "	1.00
M. Louis Girouard "	0.80
Dme Jeanne Cossette "	0.50
Dlle Olivine Paquin "	1.00
" Julie Cartier "	0.25
" Eléonore Crépeau "	0.25
Une abonnée de Salem, Mass.....	1.00
Dme Albert Noël, Williamstown, Mass	0.50

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.